



Association « Cœur de ferme »
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 56520 Guidel
amapguidel@gmail.com

BULLETIN D'ADHÉSION ET CONTRAT D'ABONNEMENT

Saison 1 : Septembre 2025 → janvier 2026

L'association **Cœur de Ferme**, en accord avec la **Charte nationale des AMAP**, a pour mission de :

- **Promouvoir une agriculture durable, équitable et écologiquement saine**, en informant les citoyens et en soutenant des agriculteurs de proximité engagés dans cette démarche ;
- **Recréer du lien social entre citoyens et agriculteurs**, notamment en organisant des rencontres à la ferme et lors de diverses manifestations locales ;
- **Encourager un rapport responsable et citoyen à l'alimentation**, pour qu'elle soit **accessible à tous** ;
- **Participer à l'éducation à l'alimentation**, en valorisant une agriculture **paysanne, écologique et de qualité**.

Cœur de Ferme rassemble des **consom'acteurs** autour d'un ou plusieurs agriculteurs. L'association organise la **vente directe**, par **souscription**, de paniers préparés par ces producteurs.

Les modalités de cette vente sont fixées dans un **contrat d'abonnement**, signé par chaque amapien·ne avec le ou les agriculteurs.

Ce système garantit :

- une **rémunération juste et stable pour les producteurs**,
- une **alimentation de qualité, locale et de saison** pour les mangeurs,
- et une **relation directe** basée sur la confiance, le respect et la coopération.

Je, soussigné.e _____ Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

BULLETIN D'ADHESION

J'adhère ce jour à l'association « Cœur de ferme »

- Montant de la cotisation annuelle : 15€
- L'adhésion implique le respect des statuts consultables sur simple demande

CONTRAT D'ABONNEMENT

Je souscris à un ou plusieurs abonnements avec les producteurs de Cœur de ferme

- La liste des producteurs figure au dos de cette feuille.
- Les abonnements me donnent droit à des produits variés et de saison, cultivés ou élaborés sans herbicides ni pesticides, selon les méthodes de l'agriculture biologique ou en conversion vers ces méthodes et me permettent de connaître nos agriculteurs partenaires.
- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et de l'élevage et peuvent nuire à la récolte ou à la production. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part des produits de la saison.
- Les distributions ont lieu tous les vendredis entre 18H00 et 19H00 dans le hall d'entrée de la salle de Kerprat à Guidel.

- Je m'engage à venir à chaque distribution avec mon propre cabas ou sac afin de transporter mes produits.
- Les dates précises de distribution, les modalités de paiement et le détail des produits proposés sont spécifiés dans les contrats propres à chaque producteur.
- **ATTENTION AUX JOURS OÙ IL N'Y AURA PAS DE DISTRIBUTION ! → vendredi 26 décembre, 2 janvier**
- **Toute souscription est définitive. Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'absence ou de désistement.**
- Si je ne peux venir chercher mon panier, et à condition que le référent soit prévenu une semaine à l'avance, je peux choisir parmi les options suivantes :
 - **Offrir mon panier** à une personne de mon choix
 - **Décaler la distribution à la semaine suivante**, si le producteur en est capable (limité à **3 fois par saison**) ;
 - **Reporter mes paniers sur la saison suivante**, dans la limite de **3 reports par saison**.
- Les paniers des personnes absentes sans prévenance suffisante seront partagés entre les personnes présentes à la fin de la distribution.

Je m'engage

- À ÊTRE VIGILANT ET À BIEN PRENDRE LES PRODUITS CORRESPONDANT A MON ABONNEMENT.
- A m'inscrire dès maintenant sur le calendrier afin d'assurer au moins deux permanences de distribution durant la saison. Je serai présent de 17h45 à 19h pour préparer les tables, compléter la feuille d'émargement, assurer la distribution des paniers, ranger les tables.

Fait à Guidel, le _____

Signature de l'AMAPien(ne):

Liste des producteurs

Produits	Producteurs	Commune	Référent Cœur de ferme
Légumes	Jérôme GUITTENY « Bio, saveur de sens »	Guidel	Anne-Gaëlle YVINEC 06 73 51 90 83
Légumes	Léo ABDOUN « Les maraîchers de Bihoué »	Ploemeur	Anne-Gaëlle YVINEC 06 73 51 90 83
Oeufs	Sylvie KERHERVE « Les cocottes des Rias »	Moëlan sur mer	Myriam SIMON 06 84 94 95 58

Liste non exhaustive - Les référents indiqués sont susceptibles de changer. **N'hésitez pas à participer aux références !**

Contact AMAP

Anne-Gaëlle YVINEC au 06 73 51 90 83

Myriam SIMON au 06 84 94 95 58

Geneviève LEIBE DEBON au 06 10 37 63 39